Contrat d'émission

Certificat de dépôt « Digital WATER » Réf CDTR0026*

- Devise : MAD
- Maturité : 2 Ans
- Certificat de Dépôt à Taux Révisable Indexé sur l'indice BNP Paribas Global Water ER RC8 libellé en US Dollars

** Source: Référence interne BMCI*

Avertissement

Les risques mentionnés sont présentés de manière indépendante les uns des autres. Il est entendu que, lors de la valorisation des Certificats de Dépôts, les risques pris dans leur ensemble peuvent se compenser ou se cumuler. Toute opération de marché sur instrument **financier** comporte des risques, du fait notamment des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours ou des prix des actions ou des obligations, des indices boursiers, des prix des marchandises ou des denrées. Au regard de ces risques, tout client de BMCI Groupe BNP Paribas doit disposer des connaissances et de l'expérience nécessaire pour évaluer les caractéristiques et les risques liés à chaque opération. BMCI Groupe BNP Paribas communiquera aux clients toute information complémentaire qu'il jugera nécessaire pour procéder à cette évaluation. Ainsi, lorsqu'il conclura l'opération présentée, le client sera réputé comprendre et accepter les caractéristiques et les risques y afférents. Il sera également réputé agir pour son propre compte, avoir pris la décision de conclure chaque opération de manière indépendante, et déclarer que chaque opération est adaptée à sa situation après avoir éventuellement requis l'avis de ses conseils habituels s'il l'a jugé nécessaire. Tout client de BMCI Groupe BNP Paribas doit également procéder à sa propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de chaque opération afin de pouvoir déterminer les avantages et les inconvénients de celle-ci et ne s'en remet pas pour cela à BMCI Groupe BNP Paribas.

Les exemples d'opérations contenus dans ce document sont donnés à titre d'information seulement. Les informations contenues dans le présent document ne sont pas non plus considérées comme étant un conseil en investissement ou une recommandation de conclure l'opération.

Contexte d'investissement

- Dans une optique de diversification, BMCI propose le Certificat de Dépôt à Taux Révisable «Digital WATER».
- Ce produit est un investissement indexé sur l'indice BNP Paribas Global Water.
- La croissance de la population, le réchauffement climatique et notre standard de vie toujours plus élevé ont fait de l'eau un produit rare.
- Investir dans des entreprises mondiales impliquées dans la production, l'utilisation efficace et le recyclage de l'eau propre a généré un rendement cumulé de plus de 200% depuis 2016** (en moyenne 14.5% par an).
- Selon les analystes de BNP Paribas, cette tendance devrait encore se confirmer sur les prochaines années.

*** Source: Bloomberg (MSCI WATER)*

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Classification : Internal

Certificat de dépôt "Digital WATER"

Informations générales

- Le certificat de Dépôt « Digital WATER » (ci-après le « Certificat ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée de 2 ans, soit une Date d'Echéance fixée au 05/11/2026
- Le Certificat est un certificat de dépôt à Taux Révisable sur 2 années :
    1. Le taux de rémunération de la première année est fixé à la date de souscription et est égal à 0.10%
    2. Le taux de la seconde année est révisé à la date anniversaire du Certificat et sera indexé sur l'évolution de l'indice Global Water pendant la première année.
- Les intérêts sont payables annuellement, à la date anniversaire et à la Date d'échéance
- Le Certificat offre une garantie du Capital Investi* à la Date d'Échéance à tous les détenteurs, sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur. L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une cession du Certificat à d'autres dates que la Date d'Echéance s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application des formules de calcul des Taux de coupon aux Dates définies. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il vend ses Certificats avant la Date d'Echéance.

* Le Capital Investi correspond à la Valeur Nominale d'un Certificat multipliée par le nombre de Certificats

Objectif du certificat

- Le certificat « Digital WATER » est indexé sur l'indice BNP Paribas Global Water libellé en dollar, le certificat offre aussi la couverture contre le risque de change du sous-jacent (dollar contre MAD) à Echéance.
- Le certificat « Digital WATER » s'adresse aux Investisseurs anticipant, au cours de l'année suivant la souscription, une hausse ou une hausse modérée de l'indice BNP Paribas Global Water.
- L'objectif du Certificat est d'offrir un rendement supérieur au taux d'un investissement à taux fixe (2.85% pour un Bon de Trésor 2 ans en date du 30/09/2024) si le scénario anticipé se réalise.

Avantages

- Capital Garanti à l'Échéance pour tous les détenteurs de ce certificat de dépôt sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur.
- Le risque de change USDMAD lié au sous-jacent est couvert par la BMCI, si le client garde son Certificat jusqu'à l'Échéance.
- Diversification, actif peu corrélé aux classes d'actifs traditionnelles
- Possibilité d'accès à la performance de sous-jacents internationaux
- Possibilité d'avoir une rentabilité supérieure à celle d'un investissement dans un placement sans risque de même durée. (2.85% pour un Bon de Trésor 2 ans en date du 30/09/2024)

Inconvénients

- Le Capital n'est garanti qu'à l'Échéance
- Risque d'avoir un taux de coupon nul la deuxième année
- L'investisseur peut subir une moins-value par rapport au Capital Investi en cas de sortie avant la Date d'Echéance.
- La performance du Certificat peut être inférieure à celle d'un investissement dans un placement sans risque de même durée (2.85% pour un Bon de Trésor 2 ans en date du 30/09/2024). La performance peut être nulle.

Profil de risque

- Le Certificat est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée de 2 ans.
- Avant la Date d'Echéance, la valeur du Certificat est soumise à l'évolution des marchés et aux risques inhérents à tout investissement financier. La valeur du Certificat peut donc évoluer à la hausse comme à la baisse. Une cession du Certificat avant la Date d'échéance s'effectuera à un prix qui dépendra des conditions de marché ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. La valorisation du Certificat est calculée en sommant la valeur de la jambe fixe qui permet la garantie du capital et la jambe optionnelle qui donne le rendement du CD.
- Le Certificat présente donc un risque de perte en capital non mesurable a priori lorsque l'Investisseur est contraint de faire une cession totale ou partielle sur Certificat de Dépôt avant la Date d'Echéance.

Risques liés à l'investissement

- Les risques mentionnés sont présentés de manière indépendante les uns des autres. Il est entendu que, lors de la valorisation des Certificats de Dépôts, les risques pris dans leur ensemble peuvent se compenser ou se cumuler.
- **Risque Emetteur**: Le remboursement en cours de vie et à la Date de Remboursement du Certificat est subordonné au paiement par l'Émetteur, la BMCI, de la valeur de remboursement du Certificat. En cas de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur, la perte maximale du Certificat pourra aller jusqu'à la totalité du Capital Investi. Pour plus d'information sur les risques liés à l'émetteur, se référer au dossier d'information du programme d'émission des Certificats de Dépôts BMCI ainsi que les mises à jour dudit dossier.
- **Risque lié aux sous-jacent**: Le mécanisme de remboursement du Certificat est lié à l'évolution du sous-jacent. Dès lors, une hausse ou une baisse du sous-jacent pourra provoquer une variation à la baisse de la valorisation du Certificat.
- **Risque lié aux taux d'intérêt MAD**: Avant la Date d'Echéance, une hausse des taux d'intérêt sur le Dirham de maturité égale à la durée de vie restante du Certificat pourra provoquer une baisse de leur valorisation.
- **Risque de crédit**: Avant la Date d'Echéance, une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur pourra impacter négativement la valorisation du Certificat.
- **Risque lié à la volatilité**: Avant la Date d'Echéance, une hausse ou une baisse de la volatilité du sous-jacent pourra provoquer une variation à la baisse de la valorisation du Certificat.
- **Risque de change:** Si le client garde son Certificat jusqu'à la Date d'Echéance le risque de change lié au sous-jacent est couvert par la BMCI, cependant pour toute cession avant la Date d'Echéance, le client subit le risque de change USD/MAD lié au sous-jacent.
- **Risque lié à l'inflation**: Le remboursement du capital à la Date d'Echéance ne prend pas en compte l'impact de l'inflation.
- **Risque de liquidité:** Avant la Date d'Echéance, une baisse de la liquidité pourra provoquer une variation à la baisse de la valorisation du Certificat.
- **Risque d'absence de rendement:** Le Certificat peut avoir un rendement nul en cas de non-réalisation du scénario anticipé.

Descriptif de la valeur de remboursement finale du Certificat

- A la Date de Constatation Initiale, on constate le niveau de l'indice BNP Paribas Global Water libellé en USD publié sur Reuters & Bloomberg.
- **Un taux de 0.10% sera payé la 1ère année**
- A la Date d'Echéance, l'investisseur reçoit **100%** de son Capital Investi plus un Taux de Coupon égal à **13%** de son Capital Investi si le cours de clôture de l'indice BNP Paribas Global Water libellé en USD à la Date de Constatation Finale est supérieur ou égal à 105% de son niveau initial.
- Sinon le coupon est de **0%**.

Cas 1:

Le cours de clôture de l'indice BNP Paribas Global Water à la Date de Constatation Finale est au-dessus du niveau **105% x WATERInitial** , alors: le taux de l'année 2 sera de **13%**

Cas 2:

Le cours de clôture de l'indice BNP Paribas Global Water à la Date de Constatation Finale est en-dessous du niveau **105% x WATERInitial** , alors: le taux de l'année 2 sera de **0%**

- Soit un montant égal au Capital Investi x 100% + Capital Investi x (13% ou 0% en fonction du scénario réalisé)
- Le Taux de Coupon payé à la Date d'Echéance est soit 0% soit 13% brut.

Modalités de communication par rapport au cours de l'Indice

- Le cours de clôture de l'indice BNP Paribas Global Water libellé en USD **WATERInitial sera communiqué au client à la Date de Constatation Initiale.**
- Le cours de clôture de l'indice BNP Paribas Global Water libellé en USD **WATERFinal sera communiqué au client à la Date de Constatation Finale.**

Termes et Conditions du Certificat de Dépôt à taux Révisable

Forme juridique	Certificat de Dépôt
Remboursement	Garantie du Capital Investi à la Date d'Echéance, sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur
Emetteur	BMCI
Agent de Calcul	BMCI
Montant Nominal Total **Maximum** de l'Emission	100 000 000 MAD
Valeur Nominale	100 000 MAD
Nombre de Titres	1 000
Devise	MAD
Capital Investi	Le Capital Investi correspond à la Valeur Nominale d'un Certificat multipliée par le nombre de Certificats
Sous-jacent	Indice BNP Paribas Global Water ER RC8 libellé en US Dollars Code Bloomberg : **BNPIWA8E Index** Code Reuters : **BNPIWA8E**
Période de Souscription	Du 28/10/2024 au 30/10/2024
Prix d'Emission	100%
Date d'Emission	05/11/2024
Date de Jouissance	05/11/2024
Date de Constatation Initiale	31/10/2024
Date de Constatation Finale	31/10/2025
Date d'Echéance	05/11/2026
Taux du 1er Coupon	**0.10%** (Base Act/Act) brut
Date de Paiement du 1er Coupon	05/11/2025
Taux du 2ème Coupon	Cas 1: Le cours de clôture de l'indice BNP Paribas Global Water à la Date de Constatation Finale est au-dessus du niveau **105% x WATERInitial**, alors: le Taux année 2 sera de **13%** Cas 2: Le cours de clôture de l'indice BNP Paribas Global Water à la Date de Constatation Finale est en-dessous du niveau **105% x WATERInitial**, alors: le Taux année 2 sera de **0%**
$WATER_{Initial}$	Niveau de clôture de l'indice BNP Paribas Global Water à la Date de Constatation Initiale le 31/10/2024
$WATER_{Final}$	Niveau de clôture de l'indice BNP Paribas Global Water à la Date de Constatation Finale le 31/10/2025
Date de Paiement du 2ème Coupon	05/11/2026
Droit Applicable	Droit Marocain
Conditions de Valorisation	BMCI s'engage à mettre à la disposition du client une valorisation du CD. Cette valorisation est publiée avec une fréquence hebdomadaire par la Banque Privée BMCI. La Valorisation du CD structuré est la somme de la valeur de la jambe fixe (qui sert à garantir le capital) et qui est valorisée comme un CD à taux fixe et la jambe optionnelle qui est valorisée suivant le modèle de Black & Scholes sur le marché des dérivés d'actions. La valeur fournie, peut être affectée par plusieurs facteurs dont, entre autres, le temps restant jusqu'à la Date d'Echéance, la performance et la volatilité du sous-jacent, les taux d'intérêt, les taux de change USDMAD et la prime de risque émetteur ou tout autre facteur de marché. (voir les risques liés à l'investissement page 3).
Condition de liquidité (Marché Secondaire)	La BMCI s'engage à garantir la liquidité des CD BMCI émis à hauteur de 5 millions de MAD par jour à l'achat et à la vente pour son propre compte et ce dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Garantie du Capital à Echéance	Capital Garanti à l'Échéance pour tous les détenteurs de ce certificat de dépôt sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur
Frais Prélevés	Aucun frais supplémentaire ne sera prélevé

Exemples de calcul de la valeur de remboursement finale

- Les données chiffrées utilisées pour ces exemples ont été choisies à titre illustratif. Elles ne sauraient prétendre refléter des performances passées ou préjuger de performances futures de l'indice BNP Paribas Global Water et par conséquent du Certificat.
- Un Investisseur souscrit 100 Certificats de Dépôts « Digital WATER » d'une valeur nominale de 100 000 MAD chacun, le prix d'Emission est à 100%. L'Investisseur investit alors un montant nominal de 100 000 000 MAD.
- Niveau de clôture de l'indice BNP Paribas Global Water à la Date de Constatation Initiale : **175.00**
- 105% du niveau de clôture de l'indice BNP Paribas Global Water à la Date de Constatation Initiale : **183.75**

1) Scénario favorable: Niveau de l'indice BNP Paribas Global Water à la fin de l'année 1 supérieure ou égale à 183.75

Première Année:

Le Taux de rémunération de la première année est fixé **à 0.10%,** l'investisseur recevra donc des intérêts de 100 000 MAD à la première Date anniversaire le 05/11/2025.

Le 05/11/2025, le Taux de rémunération de la deuxième année est révisé et sera égal à **13%** soit un montant d'intérêt égal 100 000 000 x 13% x 365/365 = 13 000 00 MAD. Ce montant d'intérêt sera payable à la Date d'Echéance.

Date d'Échéance:

A la Date d'échéance, le 05/11/2026, l'investisseur va recevoir son Capital Investi soit 100 000 000 MAD plus le montant d'intérêt de la deuxième année 13 000 00 MAD soit un montant total de 113 000 000 MAD.

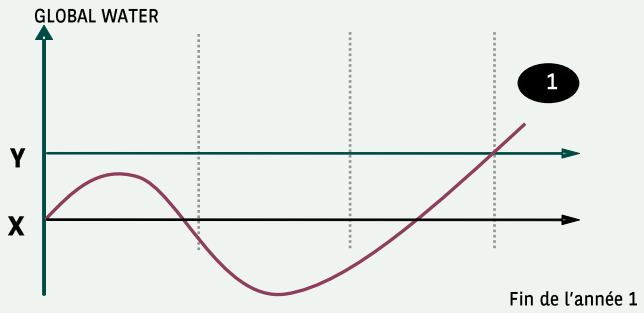

Dans le cas présent:

X = **175.00** (**100%** du niveau initial de l'indice BNP Paribas Global Water à la date de Constatation Initiale)

Y = **183.75** (**105%** du niveau initial de l'indice BNP Paribas Global Water à la date de Constatation Initiale)

2) Scénario défavorable: Niveau de l'indice BNP Paribas Global Water à la fin de l'année 1 inférieur à 183.75

Première Année:

Le Taux de rémunération de la première année est fixé à **0.10%,** l'investisseur recevra donc des intérêts de **100 000 MAD** à la première Date anniversaire le 05/11/2025.

Le 05/11/2025, le Taux de rémunération de la deuxième année est révisé et sera égal à 0% soit un montant d'intérêt égal 100 000 000 x 0% x 365/365 = 0 MAD. Ce montant d'intérêt sera payable à la Date d'Echéance.

Date d'Échéance:

A la Date d'échéance, le 05/11/2026, l'investisseur va recevoir son Capital Investi soit 100 000 000 MAD plus le montant* d'intérêt de la deuxième année 0 MAD soit un montant total de 100 000 000 MAD.

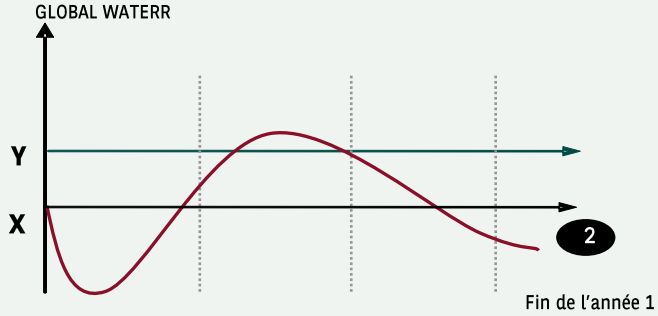

Dans le cas présent:

X = **175.00** (**100%** du niveau initial de l'indice BNP Paribas Global Water à la date de Constatation Initiale)

Y = **183.75** (**105%** du niveau initial de l'indice BNP Paribas Global Water à la date de Constatation Initiale)

Informations sur les conditions de liquidité

- Garantie de liquidité : La BMCI s'engage à garantir la liquidité des Certificats de Dépôts BMCI émis à hauteur de 5 Millions de MAD par investisseur à l'achat et 5 Millions de MAD par investisseur à la vente par jour ouvré, et ce jusqu'à trois (3) Jours Ouvrés avant la Date d'Echéance, pour son propre compte et ce dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- Si le montant de cession dépasse le seuil quotidien de 5 Millions de MAD par investisseur sur le Certificat de Dépôt Structuré, la demande sera traitée si les conditions de marché le permettent.
- Les demandes sur le marché secondaire pouvant être effectuées tout au long de la journée aux horaires ouvrables.

Informations générales

Le dossier d'information relatif au programme d'émission des Certificats de Dépôt est:

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande.
- Tenu à la disposition du public au siège de la BMCI, 26 Place des Nations Unies, 20 000 Casablanca. Tél: 05 22 46 15 00

Modalités de souscription

Le placement est réalisé exclusivement auprès de BMCI, seul organisme en charge du placement..

Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription ferme et irrévocable, selon le modèle communiqué.

Les modalités de souscription sont détaillées dans la note relative au programme d'émission de certificats de dépôts BMCI référence EN/EM/003/2019

Modalités d'allocation

Tout au long de la période de souscription, la BMCI devra établir quotidiennement l'état récapitulatif et consolidé, des souscriptions qu'elle aura reçues.

Il sera procédé quotidiennement à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ; et
- l'allocation selon la méthode de prorata selon la règle suivante :
  - Les demandes recevables seront servies quotidiennement jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des Certificats de Dépôts demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation. Ce taux sera déterminé par le rapport : « Quantité offerte / Quantité demandée ».
  - Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, il sera arrondi à l'unité inférieur, et les rompus seront alloués par palier d'un certificat de dépôt par souscripteur prioritairement aux plus fortes demandes.

Modalités de règlement/livraison des titres

Les titres sont inscrits aux noms des souscripteurs le jour du règlement/livraison et sont payables au comptant en un seul versement. Le règlement livraison entre l'émetteur et les souscripteurs interviendra dans le cadre de la filière de gré à gré offerte par la plateforme Maroclear et se fera à la date de jouissance.

Modalités en cas de disparition de l'Indice

BMCI détermine les conséquences en substituant le sous-jacent par un sous-jacent ou actif de remplacement, en conformité avec les pratiques de marché en vigueur de façon à respecter la valeur économique pour les souscripteurs.
Ce mécanisme de substitution est transmis à l'AMMC dès survenance d'un cas de disparition du sous-jacent. Par ailleurs, BMCI informera les souscripteurs dans un délais raisonnable des évènements survenus et des mécanismes de substitution choisis.

L'investisseur déclare avoir pris connaissance du dossier d'information relatif au programme d'émission des Certificats de Dépôt par BMCI ainsi que sa mise à jour annuelle. Il déclare également avoir pris connaissance du présent contrat d'émission et accepté les stipulations relatives à cette émission, notamment les caractéristiques des Certificats de Dépôt « Digital WATER» à émettre.

Signature du client

[A précéder de la mention «lu et approuvé»]